



OSIRIS

BATIK

Observatoire sur les Systèmes d'Information les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

n° 66 janvier 2005

Sommaire

Editorial

Politique sectorielle des télécommunications : Le Sénégal fait comme tout le monde

Actualités

Consultation sur le rôle des médias dans le plaidoyer en faveur de l'accès aux TIC

Quatre mois de prison ferme requis pour un SMS offensant le Chef de l'Etat

L'hebdomadaire *Nouvel Horizon* désormais en ligne

Les centres d'appels recrutent à tour de bras

Le réseau Alizé victime de son succès

Lancement du Centre Linux et logiciels libres pour le développement du Sénégal

Cheikh Tidiane Mbaye, *Sédar des nouvelles technologies* édition 2004

Politique

La lettre de politique sectorielle des télécommunications enfin rendue publique

Consultation publique sur les projets de règles de gestion du plan de numérotation national

Daouda Ndiaye nommé Directeur général de la Radiodiffusion télévision du Sénégal

Nomination de François Dasylyva comme Directeur des Etudes, de la Planification et de la Législation en matière de télécommunications

Infrastructures et services

Lancement d'un service d'informations téléphoniques sur le Sénégal

Le parc de téléphones mobiles dépasse désormais le million d'abonnés

Création de deux nouveaux services d'information téléphoniques par Africatel AVS

Projets

L'ADIE se prépare à créer un environnement juridique propice au développement des TIC

Le Forum des cyber centres du Sénégal (FOCYS) dévoile ses projets

Rendez-vous

Mesurer la Société de l'information 7-9 février 2005 Genève (Suisse)

Table ronde la fracture numérique et les minorités sociales au Goethe-Institut

Politique sectorielle des télécommunications : Le Sénégal fait comme tout le monde

Depuis que la fin du monopole avait été signifiée à la Sonatel en décembre 2003, tout le monde la réclamait à cor et à cris. Et bien c'est fait, elle est arrivée ! La lettre de politique sectorielle du secteur des télécommunications vient enfin d'être rendue publique par le Gouvernement, après une première annonce qui s'était révélée être une fausse alerte. Le document en question, après avoir tiré à grands traits le bilan de l'existant, donne des indications intéressantes sur la voie que comptent suivre les autorités pour donner corps à la libéralisation du secteur des télécommunications pour la période 2004-2008. Augmentation du parc de lignes téléphoniques, développement de la téléphonie rurale, amélioration de la qualité de service, promotion des TIC comme secteur économique et comme levier de développement, désengagement de l'Etat de la Sonatel, renforcement des capacités de l'ART, développement du service universel figurent ainsi parmi les principaux objectifs stratégiques qui sont déclinés.

Cependant, une lecture attentive de ce document donne à croire que l'Etat prépare d'autres réponses aux interrogations des acteurs du secteur qui attendaient plus de précisions quant à la configuration de ce que devrait être l'environnement de la concurrence dans le secteur des télécom pour les prochaines années. En effet, quid des attentes en matière d'exploitation des immenses possibilités technologiques actuellement disponibles pour réduire très sensiblement la fracture numérique qui dans les pays en développement menace de marginalisation des millions d'hommes et de femmes, pour qui l'information et la communication se réduisent à de simples marchandises à vendre et à acheter sur la place et dans l'espace d'un marché dont elles sont exclues? Les journées de concertation sur la libéralisation du secteur des télécommunications qui se sont déroulées les 2 et 3 juillet 2004 avaient donné l'occasion à un grand nombre d'acteurs (fournisseurs de services Internet, intégrateurs, producteurs de services à valeur ajoutée et usagers) de se prononcer clairement sur une vision prenant en charge cette problématique. Au final, on n'a point le sentiment que la stratégie définie par le gouvernement est en phase avec ces préoccupations. Ainsi, les principaux soucis que constituaient l'abaissement du coût des communications et de l'accès Internet ou encore l'ouverture du marché aux sénégalais porteurs de solutions technologiques alternatives ont cédé le pas à la vente d'une troisième licence pour un opérateur global dont les modalités sont encore à définir. L'appel à une rupture avec ce qui se fait dans le secteur des télécommunications, dominé par des multinationales uniquement guidées par le profit, n'a donc pas été entendu. De ce fait, le Sénégal, dont beaucoup d'observateurs s'attendaient à ce qu'il donna l'exemple d'un pays du Tiers monde décidé à résoudre la question de la fracture numérique en prenant des décisions hardies et novatrices, s'aligne et fait finalement « comme tout le monde ». La question que l'on doit désormais se poser est de savoir comment pourra-t-on réussir à réduire significativement la fracture numérique en mettant en œuvre un modèle qui a peu convaincu partout où il a été mis en œuvre dans un pays en développement ? L'avenir, au-delà des débats d'écoles, nous dira combien d'années auront été perdues avant de reconnaître que d'autres choix plus judicieux auraient pu être faits, s'agissant de ce secteur stratégique des télécommunications, dont le rôle structurant est au cœur du développement économique et social dans tous les pays.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Consultation sur le rôle des médias dans le plaidoyer en faveur de l'accès aux TIC

Une consultation nationale sur le thème « Dynamiser l'accès des TIC au Sénégal : Quel rôle pour les médias ? » a été organisée par l'Alliance for Progressive Communication (APC) et le programme Catalysing Access to ICT in Africa (CATIA) le 25 janvier 2005 à Gorée. Rassemblant des journalistes, dont le Directeur général du quotidien Le Soleil El Hadj Kassé, et des membres de la société civile, cette réunion a débouché sur l'ébauche d'un plan national de plaidoyer s'articulant autour des trois axes suivants : l'accès aux TIC, le renforcement des capacités et la création d'un environnement favorable.

CATIA : <http://www.catia.ws/>

* Quatre mois de prison ferme requis pour un SMS offensant le Chef de l'Etat

Suite à l'envoi de SMS offensant pour le Chef de l'Etat et le Ministre Farba Senghor qui auraient été envoyés à partir de son téléphone portable, le responsable des jeunes de l'Union pour le Renouveau Démocratique (URD) à Tambacounda a été arrêté et déféré devant le Tribunal correctionnel. Dans cette affaire, le Procureur de la République a requis quatre mois de prison ferme contre l'intéressé qui nie totalement les faits. Son avocat a d'ailleurs plaidé la relaxe pure et simple car de son point de vue le délit n'est pas constitué puisque l'article 254 du Code pénal ne mentionne pas le SMS parmi les moyens ou modes de diffusion publiques. Le jugement a été mis en délibéré au 31 janvier 2005.

* L'hebdomadaire Nouvel Horizon désormais en ligne

L'hebdomadaire Nouvel Horizon publié par la société Panafrican Systems Production possède désormais une édition en ligne. Jusqu'à présent, seuls les quotidiens Le Soleil, Wal Fadjri, Sud Quotidien, Le Quotidien et l'Observateur étaient présents sur le Web pour ce qui concerne la presse écrite.

Nouvel Horizon : <http://www.nouvelhorizon-senegal.com/>

* Les centres d'appels recrutent à tour de bras

Au cours du mois de janvier 2005, les centres d'appels Call me, appartenant au Groupe Chaka et PCCI (Premium contact center international) ont publié des offres d'emplois dans les journaux pour le recrutement de télévendeurs. Call me a ainsi publié une appel pour le recrutement de 50 télévendeurs tandis que PCCI a diffusé une offre relative au recrutement de 500 télévendeurs, 20 superviseurs, 8 analystes, 6 ingénieurs informaticiens et 5 responsables de programme dans le cadre du lancement de son deuxième plateau de 800 positions de travail qui viendront s'ajouter aux 900 existant déjà.

Call me : <http://www.chaka.sn/>

PCCI : <http://www.pcci.sn/>

* Le réseau Alizé victime de son succès

Suite à la promotion lancée par le réseau Alizé entre le 3 et le 5 janvier 2005 et consistant à octroyer 5000 francs cfa de crédit gratuit à tout acheteur d'une carte prépayée d'une valeur de 5 000 francs cfa, près de 170.000 cartes ont été vendues durant la période et le nombre d'appels de tentatives d'appels par heure est passé de 430.000 à 1.980.000 avec pour conséquence de graves perturbations du réseau de téléphonie mobile Alizé. Du côté de la Sonatel Mobiles, qui a enregistré plus de 161.000 nouveaux clients supplémentaires au cours du mois de décembre 2004, on a dégagé toute forme de responsabilité pour imputer la cause de ces perturbations aux comportements des clients (Sic !) et toute idée de dédommagement a été écartée pour le préjudices subies par les abonnés.

Alizé : <http://www.alize.sn/>

* Lancement du Centre Linux et logiciels libres pour le développement du Sénégal

Destiné à promouvoir l'utilisation des logiciels libres, un Centre Linux et logiciels libres pour le développement (C3LD) vient d'être lancé au Sénégal avec l'appui de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Mis en œuvre par le Département de Génie informatique de l'Ecole supérieure polytechnique (ESP) et la Faculté des sciences et techniques (FST), en partenariat avec l'association française Africa Computing, le département d'ingénierie informatique de l'Université catholique de Louvain (UCL), La Poste, l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE) et le Linux Professional Institute (LPI) pour la dimension certification. Ce projet comporte un volet sensibilisation (présentation et promotion de logiciels), un volet formation (utilisation, installation, administration et développement) et un volet développement (création de site, développement de logiciels ou de solutions libres).

C3LD : <http://www.sn.c3ld.org/>

* Cheikh Tidiane Mbaye, Sédar des nouvelles technologies édition 2004

Le Sédar des nouvelles technologies de l'information et de la communication de l'hebdomadaire Nouvel Horizon a été décerné cette année à Cheikh Tidiane Mbaye le Directeur général de la Sonatel. Il succède à Amadou Top, Président d'Osiris qui avait été le lauréat de l'édition 2003.

Politique

* La lettre de politique sectorielle des télécommunications enfin rendue publique

Lors d'une conférence de presse organisée le 26 janvier 2005, Joseph Ndong, Ministre des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication a rendu public les grandes lignes de la lettre de politique sectorielle des télécommunications pour la période 2005-2010. Tout en soulignant les performances enregistrées dans le secteur, le Gouvernement a déplore dans ce document un certain nombre de lacunes qui ont pour nom :

- un monopole faiblement régulé,
- une concurrence faible sur le mobile,
- une insuffisance des investissements pour le financement du service universel,
- une attente qui n'est toujours pas comblée en terme de création d'emplois dans le domaine des TIC,

- un taux de pénétration toujours insuffisant pour tous les segments (Fixe, Mobile, Internet),
- une absence de régulation effective pour définir les règles du jeu entre opérateurs et fournisseurs de services.

Les priorités majeures retenues dans le cadre de la lettre de politique sectorielle des télécommunications visent entre autres à :

- tripler le parc téléphonique qui va passer de 1 159 914 en 2004 à 3 500 000 abonnés en 2010,
- porter la contribution du secteur au PIB de 6% en 2003 à 9 % au moins en 2010 avec la création à terme d'au moins 80 000 emplois en 2010,
- améliorer sensiblement le taux de desserte rurale en raccordant 13000 villages à l'horizon 2010 avec un réseau de télécommunications fixe ou mobile devant couvrir 97% des villages et au moins 98% de la population rurale à l'échéance 2010,
- démocratiser l'Internet et le considérer comme partie intégrante du service universel (téléphone + Internet).

Pour ce faire, le Gouvernement compte notamment :

- lancer prochainement un appel d'offre pour une licence complète d'opérateur
- créer un fonds de développement du service universel
- renforcer les moyens de l'Agence de régulation des télécommunications (ART).

* Consultation publique sur les projets de règles de gestion du plan de numérotation national

Dans le courant du mois de janvier 2005, l'Agence de régulation des télécommunications (ART) a lancé une consultation publique portant sur les projets de règles de gestion du plan national de numérotation. Afin de recueillir les avis et suggestions de tous ceux qui s'intéressent au développement du secteur des télécommunications (exploitants de réseaux et fournisseurs de services de télécommunications, associations de consommateurs, experts indépendants, usagers, etc.), les projets de textes ont été mis en ligne et les personnes souhaitant faire des contributions ont pu le faire jusqu'au 28 janvier 2005.

ART : <http://www.art-telecom-senegal.org/>

* Daouda Ndiaye nommé Directeur général de la Radiodiffusion télévision du Sénégal

A l'issue d'un Conseil d'administration convoqué en procédure d'urgence le 11 janvier 2005, Daouda Ndiaye a été nommé Directeur général de la Radiodiffusion télévision du Sénégal (RTS) en remplacement de Abdou Khoudoss Niang.

RTS : <http://www.rts.sn/>

* Nomination de François Dasylyva comme Directeur des Etudes, de la Planification et de la Législation en matière de télécommunications

A l'occasion du conseil des ministres qui s'est réuni le jeudi 27 janvier 2005, M. François Dasylyva, Ingénieur des Télécommunications, a été nommé Directeur des Etudes, de la Planification et de la Législation en matière de télécommunications au Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

* L'ART interpelle Sonatel Mobiles sur les dysfonctionnements constatés début janvier

Suite aux graves dysfonctionnements intervenus sur le réseau Alizé et aux nombreuses plaintes des usagers qui en ont découlé, l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) a adressé une correspondance à Sonatel Mobiles le 7 janvier 2005 dans laquelle elle lui demandait, entre autres, de prendre les mesures idoines pour rétablir une qualité de service correcte, de fournir un rapport détaillé sur les incidents survenus et les actions correctives qui avaient été menées et enfin, d'éviter que de pareils désagréments ne se renouvellent. En réponse à Sonatel Mobiles pour qui les perturbations en question constituaient simplement une sensible baisse d'efficacité du taux des appels, l'ART a indiqué qu'il s'agissait en réalité d'un non respect des obligations de qualité de service et de surcroît d'une rupture prolongée de la fourniture de services. Désormais, l'ART a décidé d'effectuer des campagnes de mesure du niveau de la qualité des services offerts par les opérateurs en plus du suivi habituel des indicateurs de qualité de service auquel elle se livrait.

ART : <http://www.art-telecom-senegal.org/>

Infrastructures et services

* Lancement d'un service d'informations téléphoniques sur le Sénégal

« Dakar en ligne », premier service d'informations téléphonique sur le Sénégal vient de voir le jour. Il permet d'obtenir 24h/24 des renseignements pratiques ainsi que des informations liées aux loisirs et à la vie culturelle (concerts, restaurants, cinémas, théâtre, expositions, etc.). Ce service qui est accessible via le 628.06.08 est facturé quatre unités l'appel.

* Le parc de téléphones mobiles dépasse désormais le million d'abonnés

Selon les chiffres publiés par l'Agence de régulation des télécommunications (ART), le parc de téléphones mobiles au Sénégal a dépassé le million d'abonnés depuis la fin novembre 2004. La Sonatel Mobiles compte en effet 697 909 abonnés (68%) alors que Sentel en totalise 330 152 (32%) soit un total de 1 028 061 abonnés à la téléphonie mobile. Si la croissance globale du parc est de 3,32%, il faut souligner le fort taux de croissance du nombre d'abonnés de Sentel qui est de 6,09% contre 2,06% pour la Sonatel Mobiles.

Sentel : <http://www.sentel.sn/>

Sonatel Mobiles : <http://www.alize.sn/>

* Création de deux nouveaux services d'information téléphoniques par Africatel AVS

La société Africatel AVS a récemment mis en place deux services d'information téléphonique portant l'un sur la chaloupe qui dessert l'île de Gorée (628 11 11) et l'autre offrant conseil et guidance sur tous les secteurs (628 19 29). Ces deux services sont disponibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 comme les autres serveurs vocaux mis en œuvre par cette société notamment pour la prise de rendez-vous dans les ambassades pour les demandes de visas ou encore les demandes de passeports ou de permis de conduire.

Africatel AVS: <http://www.africatel.sn/>

Projets

* L'ADIE se prépare à créer un environnement juridique propice au développement des TIC

L'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE) a lancé un avis d'appel d'offres pour la mise en place de textes normatifs et réglementaires susceptibles de créer un environnement juridique propice au développement des technologies de l'information et de la communication au Sénégal. Les offres seront reçues jusqu'au 3 mars 2005 à 10h00 et l'ouverture des plis se fera en présence des soumissionnaires qui le souhaitent le même jour à 10h15.

ADIE : <http://www.die.sn/>

* Le Forum des cyber centres du Sénégal (FOCYS) dévoile ses projets

A l'occasion de la cérémonie de lancement du Forum des cyber centres du Sénégal (FOCYS), organisée le 8 janvier 2005 sous la présidence de Mohamed Tidiane Seck, Directeur de l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE), en présence de représentants de l'ART, d'OSIRIS, de la Sonatel, de DFI et de l'UNETTS, de nombreuses initiatives ont été annoncées. C'est ainsi que le FOCYS envisage de procéder à un recensement des cyber centres, de créer une mutuelle de micro crédit et de développer un système d'agrément.

FOCYS : <http://focysenegal.site.voila.fr>

Rendez-vous

* Mesurer la Société de l'information 7-9 février 2005 Genève (Suisse)

Dans le cadre de la préparation de la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), une réunion intitulée « Mesurer la Société de l'information » se tiendra du 7 au 9 février 2005 à Genève (Suisse). Cette réunion, organisée conjointement par les membres du partenariat sur la mesure des TIC au service du développement (IUT, OCDE, CNUCED, Banque mondiale, ISU/UNESCO, commission régionales des Nations Unies et Groupe d'études sur les TIC des Nations Unies), avec l'appui de l'Agence internationale de la Francophonie (AIF), vise à définir un panier d'indicateurs clés devant être collectés par tous les pays et harmonisés au plan international de manière à pouvoir être intégrés dans une base de données sur les statistiques en matière de TIC, identifier et répondre aux besoins en assistance technique des organismes nationaux chargés de collecter ses statistiques dans les pays en voie de développement, discuter de mécanismes afin de définir la pertinence et la contribution des indicateurs TIC en vue de contribuer au développement et à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et présenter des travaux en cours en matière de base de données sur les indicateurs en matière de TIC.

* Table ronde la fracture numérique et les minorités sociales au Goethe-Institut

Dans le cadre de ses activités, le Goethe-Institut organisera une table ronde sur le thème : « La fracture numérique et les minorités sociales » animée par le Dr. Hanna Hacker de l'Université de Vienne et des experts sénégalais le 8 février 2005 à 19 h 00. A cette occasion sera notamment abordé la question du lieu et de la situation des minorités sociales dans les discours et les stratégies à l'intersection entre la coopération au développement et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Goethe-Institut : <http://www.goethe.de/dakar>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn
Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>
Copyright © Osiris, janvier 2005
